

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00135

Numéro SIREN : 304 318 454

Nom ou dénomination : BESSON CHAUSSURES

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2018 sous le numéro de dépôt 797

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	583 836	435 980	147 856	101 017
Fonds commercial	11 657 086	1 155 000	10 502 086	11 555 307
Autres immobilisations incorporelles	202 292	164 150	38 142	202 292
Avances sur immobilisations incorporelles	129 748		129 748	
TOTAL immobilisations incorporelles	12 572 962	1 755 130	10 817 832	11 858 616
Terrains				38 112
Constructions	47 539 610	26 493 891	21 045 718	20 890 514
Installations techniques, matériel	584 943	451 585	133 358	228 747
Autres immobilisations corporelles	25 580 836	17 507 862	8 072 974	7 855 767
Immobilisations en cours	319 447		319 447	260 971
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	74 024 835	44 453 338	29 571 497	29 274 111
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 963 937		2 963 937	2 407 698
TOTAL immobilisations financières	2 963 937		2 963 937	2 407 698
Total Actif Immobilisé (II)	89 561 735	46 208 468	43 353 267	43 540 426
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	98 728 425	9 479 342	89 249 083	86 140 456
TOTAL Stock	98 728 425	9 479 342	89 249 083	86 140 456
Avances et acomptes versés sur commandes	794 830		794 830	217 015
Clients et comptes rattachés	111 094		111 094	772 828
Autres créances	16 153 526		16 153 526	27 247 046
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	16 264 619		16 264 619	28 019 874
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	8 160 854		8 160 854	405 381
TOTAL Disponibilités	8 160 854		8 160 854	405 381
Charges constatées d'avance	3 273 914		3 273 914	3 503 879
TOTAL Actif circulant (III)	127 222 642	9 479 342	117 743 300	118 286 605
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I+II+III+IV+V)	216 784 377	55 687 810	161 096 567	161 827 031

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 19 932 360)	19 932 360	19 932 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 993 236	1 993 236
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	71 207	71 207
TOTAL Réserves	2 064 443	2 064 443
Report à nouveau	4 756 908	17 250 843
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 168 917	7 516 848
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 735 621	1 859 132
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	43 658 249	48 623 626
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	1 797 781	1 811 323
Provisions pour charges	767 744	1 318 126
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 565 525	3 129 449
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	44 744 247	44 472 610
TOTAL Dettes financières	44 744 247	44 472 610
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 676 548	56 373 726
Dettes fiscales et sociales	8 798 659	3 343 250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 651 563	4 726 360
Autres dettes	931 774	1 158 011
TOTAL Dettes d'exploitation	70 058 545	65 601 347
Produits constatés d'avance	70 000	
TOTAL DETTES (IV)	114 872 793	110 073 957
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	161 096 567	161 827 031

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N		Exercice N-1
		France	Exportation	Total
Ventes de marchandises		264 490 029		264 490 029
Production vendue biens		21 361		21 361
Production vendue services		335 354		335 354
Chiffres d'affaires nets		264 846 743		264 846 743
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 219 504	3 774 226
Autres produits			294 168	237 779
Total des produits d'exploitation (I)			268 360 415	248 856 648
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			157 491 281	150 770 596
Variation de stock (marchandises)			-2 485 819	-6 859 119
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			68 348 277	63 793 375
Impôts, taxes et versements assimilés			3 877 264	3 727 212
Salaires et traitements			2 247 913	2 084 269
Charges sociales			1 310 262	972 045
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	7 430 018	6 054 352
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		2 440 389	7 997 784
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		112 989	124 893
Autres charges			306 897	315 769
Total des charges d'exploitation (II)			241 079 471	228 981 177
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			27 280 944	19 875 472
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)			
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			25 750	
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 954	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			34 704	
Dotations financières aux amortissements et provisions				20 632
Intérêts et charges assimilées			3 944 717	3 988 573
Différences négatives de change				-7 545
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			3 944 717	4 001 660
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-3 910 012	-4 001 660
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			23 370 932	15 873 811

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 418	1 008 095
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 295 754	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 058 094	1 704 135
Total des produits exceptionnels (VII)	5 377 265	2 712 230
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 594 316	2 934 777
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	790 634	12 683
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 219 558	3 265 204
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 604 507	6 212 664
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-227 242	-3 500 434
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	17 997	11 135
Impôts sur les bénéfices (X)	7 956 777	4 845 394
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	273 772 384	251 568 879
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	258 603 468	244 052 030
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	15 168 917	7 516 848

BESSON CHAUSSURES S.A.S

31 août 2017

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2016 AU 31 AOUT 2017**

**Besson Chaussures S.A.S
1 rue des frères Montgolfier
63170 AUBIERE
N° SIRET : 304 318 454 00499**

Sommaire

1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
2.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	3
3.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	3
4.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	4
5.	DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....	5
6.	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....	6
7.	IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....	6
8.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	6
9.	IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....	7
10.	STOCKS.....	8
11.	OPERATIONS EN DEVISES.....	8
12.	CREANCES.....	9
13.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	10
14.	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT.....	10
15.	CAPITAL SOCIAL.....	10
16.	PROVISIONS.....	11
17.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	13
18.	DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....	13
19.	PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....	15
20.	PERSONNEL.....	16
21.	RESULTAT FINANCIER.....	17
22.	RÉSULTAT-EXCEPTIONNEL.....	17
23.	CONSOLIDATION.....	18
24.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2017.....	18
25.	IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	18
26.	ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	21
27.	ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....	21

LES MONTANTS PRESENTES DANS L'ANNEXE SOCIALE SONT EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

4 magasins ont ouvert au cours de l'exercice 2016/2017, par conséquent, le parc de magasins atteint 131 points de vente au 31.08.2017.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 et n°2016-07. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation.

Dans le cadre du Protocole de Conciliation signé le 31 mai 2017 ayant fait l'objet d'un constat par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Paris le 6 juin 2017, la dette du Groupe, dont la société Besson Chaussures est une filiale, a été restructurée en date du 20 juin 2017. Le Groupe a respecté l'ensemble des covenants bancaires auxquels il est soumis au 31 août 2017.

Par ailleurs, au 31 août 2017, le Groupe dispose d'une trésorerie d'environ 200 M€ qui lui permet notamment de continuer à financer la Société à travers un financement court terme octroyé par Financière Vivarte.

En conséquence, les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2017.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions, Agencements et Aménagements	Linéaire	8 à 20
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	4 à 5
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Besson Chaussures a vendu son siège, l'entrepôt et le magasin attenants le 12 avril 2017 à la société JESMA REAL ESTATE et a conclu concomitamment avec elle un bail pour une durée de 12 ans, dont 12 ans ferme.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

milliers d'euros	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2017
Amortissements dérogatoires	1 859	532	655	1 736
TOTAL	1 859	532	655	1 736

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La société ne détient pas de titres de participation.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont exclusivement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôts de garantie	2 964		2 964

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VAL BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VAL BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	18	1		19
Logiciels	547	18		565
Droits au bail	10 687	13	152	10 548
Fonds de commerce	1 109			1 109
Immobilisations en cours				
Acomptes sur immobilisations incorporelles		130		130
Autres immobilisations incorporelles	202			202
SOUS TOTAL	12 563	162	152	12 573
CORPORELLES				
Terrains	38		38	
AAI constructions	43 791	5 611	1 862	47 540
Matériel et outillage	563	24	2	585
AAI mobilier	22 170	2 539	816	23 894
Véhicules	21			21
Matériel de bureau et informatique	1 590	77		1 666
Immobilisations en cours	261	319	261	319
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	68 434	8 570	2 979	74 025
FINANCIERES				
Titres de participations				
Prêts et autres immobilisations financières	2 408	556		2 964
SOUS TOTAL	2 408	556		2 964
TOTAL	83 405	9 288	3 131	89 562

AMORTISSEMENTS et PROVISIONS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES (*)	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Droits au bail	175	660	50	785
Fonds de commerce	66	304		370
Logiciels	333	103		436
Autres	130	34		164
SOUS TOTAL	704	1 101	50	1 755
CORPORELLES				
AAI constructions	22 900	4 780	1 187	26 494
Matériel et outillage	335	119	2	452
AAI mobilier	15 030	2 165	812	16 383
Véhicules	21			21
Matériel de bureau, informatique & mobilier	875	230		1 104
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	39 162	7 294	2 001	44 453
TOTAL	39 866	8 395	2 050	46 208

(*) y compris 0,964 m€ de dotation et 0.050 m€ de reprise pour dépréciation, suite aux tests de valeurs réalisés sur l'exercice tel que décrit en note 5.

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2017 s'élève à 9 479 k€ versus 10 256 k€ au 31 août 2016. Au 31 août 2017, la dépréciation des stocks intègre notamment des dépréciations à caractère exceptionnel pour 28k€.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	45	45	
Autres créances clients	66	66	
Personnel et comptes rattachés	21	21	
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	34	34	
Etat – Impôt sur les bénéfices	74	74	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	3 007	3 007	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	997	997	
Groupe et associés	11 460	11 460	
Débiteurs divers	560	560	
Charges constatées d'avance	3 274	3 274	
Fournisseurs acomptes versés	795	795	
TOTAL CREANCES	20 333	20 333	

Les Débiteurs divers intègrent notamment les conséquences de la mise en place d'un gage-espèces pour un montant de 25 K€ dans le cadre de la signature le 14 mars 2017 avec les principales banques

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations		
- Autres immobilisations financières	2 964	2 408
Sous-total	2 964	2 408
Créances		
- Factures à établir		
- Avoirs non parvenus		
- Indemnité à recevoir		
- Remboursements d'assurances	50	53
- Débiteurs divers		2
Sous-total	50	55
TOTAL	3 014	2 463

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Charges d'exploitation	3 274	3 504
Charges financières		
Total	3 274	3 504

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers (dont droits d'entrée pour 306K€ amortis sur la durée du bail) et charges locatives pour 2 841K€, de la publicité pour 10K€ et 424K€ d'autres frais généraux.

14. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement au bilan au 31 août 2017.

15. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 19 932 milliers d'euros. Il est composé de 1 307 040 actions de valeur nominale de 15.25 euros chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

(En milliers d'euros)

	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées
	Nombre d'actions	Montant	
Montant au début de l'exercice	1 307 040	19 932	28 691
Mouvements en capital			
Distribution de dividendes			-20 010
Provisions réglementées			-124
Résultat de l'exercice			15 169
Montant en fin d'exercice	1 307 040	19 932	23 726
Total capitaux propres			43 658

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale, autres réserves	2 064	2 064
Report à nouveau	4 757	17 251
Provisions réglementées	1 736	1 859
PRIMES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	8 557	21 174

16. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2017
Prov. pour litiges loyers						
Prov. pour litiges marques et droits économiques	1 811	541	555	202	352	1 798
Prov. pour litiges prud'homaux						
Prov. pensions, obligations simil	121	15	9		9	127
Prov. pour restructuration						
Autres prov. risques et charges	1 197	181	737	737		641
Provisions médailles du travail						
TOTAL	3 129	737	1 301	939	361	2 566
	<i>Exploitation</i>	111				
	<i>Financier</i>		9		9	
	<i>Exceptionnel</i>	626	1 292	939	352	

Provisions pour cartes de fidélité

Une provision au titre de la carte de fidélité du programme « Ma Carte » mis en place le 1^{er} septembre 2014 est estimée à 272 K€ au 31 août 2017.

Provisions pour portage de loyers

Une provision au titre des loyers et charges à supporter entre la date de fermeture après transfert des magasins de Le Mans, Villabé, Chambray Les Tours et la fin des baux en cours est estimée à 341 K€ au 31 août 2017.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 86K€. Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Valeur actualisée de l'engagement brut	252	239
Provisions pour risques et charges	127	121
Total	379	360

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 2,0%
- Taux de revalorisation des salaires : 2,0%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour 27K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présentée en produit pour 34K€.

Engagements retraite en faveur des dirigeants : NEANT

Provisions pour litiges, marques et droits économiques

En milliers d'euros	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2017
Litige UGG (*)	150		150	
Litiges Gérants Mandataires	936	521	59	1 398
Litiges Participation	26		26	
Litige Mellow Yellow (*)	190		190	
Litige Diesel (*)	400			400
Litige Océanus (*)	110		110	
Litige loyer		2		2
TOTAL	1 812	523	535	1 800

(*) Il s'agit de litiges en suspicion de ventes de contrefaçons sur des modèles spécifiques.

17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	AUPRES D'ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT		DIVERS	
	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2017	31/08/2016
A moins de 1 an			873	809
de 1 à 5 ans			43 779	43 597
Plus de 5 ans			92	67
TOTAL			44 744	44 473

Emprunts souscrits en cours d'exercice	300
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25

18. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance

(en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières diverses	44 744	873	43 779	92
Fournisseurs et comptes rattachés	58 677	58 677		
Fournisseurs - Effets à payer				
Personnel et comptes rattachés	788	788		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	405	405		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	420	420		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 778	2 778		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	1 652	1 652		
IS – Intégration fiscale	4 407	4 407		
Groupe et associés				
Autres dettes	932	932		
Produits constatés d'avance	70	70		
TOTAL DETTES	114 873	71 002	43 779	92

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 892	16 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	578	924
Dettes fiscales et sociales	3 699	3 264
Autres dettes		
TOTAL	18 169	21 122

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 65K€ pour l'exercice 2016/2017 versus 51K€ en 2015/2016.

Produits constatés d'avance

Nous avons reçu une indemnité de 70k€ pour renonciation à congés pendant la période 02/2018 à 01/2021 pour le magasin de Gennevilliers.

19. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2017			31/08/2016		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	264 490		264 490	244 606		244 606
Production vendue Biens	21		21	18		18
Production vendue Services	335		335	220		220
Total	264 846		264 846	244 844		244 844

Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Avoirs et Cartes cadeaux périmés	224	190
Refact contrôles CTC Fournisseurs	20	15
Rembts divers organismes	22	22
Régularisations Cartes crédit	10	
Orange Indigo	3	
Divers	15	11
TOTAL	294	238

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Refacturation énergie HAV	16	639
Rembt formation & aide à l'embauche	7	28
Reclassement participation groupe	7	
Indemnités d'assurance	12	304
Stocks marges négatives		189
Autres		
TOTAL	42	1 160

20. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

CATEGORIE	31/08/2017	31/08/2016
Cadres	23	22
Assimilés cadres	6	6
Employés	17	17
Personnel mis à disposition		
Total	46	45

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

21. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	26	
Reprises sur provisions et transferts de charges	9	
Différences positives de change		
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
Sous-total produits	35	0
Dotations financières aux amortissements et provisions		21
Intérêts et charges assimilées	3 945	3 988
Différences négatives de change		(7)
Charges nettes sur cessions de VMP		
Sous-total charges	3 945	4 002
RESULTAT FINANCIER	(3 910)	(4 002)

22. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23	1 008
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 296	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 058	1 704
Sous-total produits	5 377	2 712
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 594	2 935
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	791	13
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 220	3 265
Sous-total charges	5 605	6 213
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(228)	(3 501)

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- De la cession du bâtiment : 3 020K€
- De la VNC des immobilisations cédées ou mises au rebut : -791K€
- De provision pour dépréciation de fonds de commerce et droits au bail : -914K€
- Des coûts de litiges contrefaçons, prestataires & honoraires : -162K€
- De provisions pour litiges : -543K€
- Des charges & provisions de portages de loyers : -1 063K€
- Des indemnités rupture conventions gérants mandataires & honoraires : -751K€
- Des coûts de marchandises détruites / sinistres & soldeur : -154K€
- De reprise de provision pour litiges : 574K€
- De reprise de provisions sur portages loyers : 655K€
- De reprise de provisions sur stock marchandises : 120K€
- De remboursement d'assurances / sinistres : 26K€
- De l'impact de la variation des amortissements dérogatoires : -124K€
- Transfert de charges / marges négatives : -189K€
- Des dotations aux amortissements exceptionnels : -80k€
- De la régularisation des refacturation groupe : -572k€

23. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX S.A.S au capital de 1 228 548 790,64 euros, siren 492 273 438, ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

24. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2017

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

25. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la société BESSON CHAUSSURES S.A.S. est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, BESSON CHAUSSURES S.A.S. doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT
- Cumul des ARD : NEANT

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi - CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société BESSON CHAUSSURES S.A.S bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

En accord avec les textes en vigueur, la Société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la Société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er janvier 2017 ; il s'élève à 74K€ dans les comptes de la Société au 31 août 2017.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	23 419	-227	-18	23 174
Réintégrations	1 186	1 980	13	3 179
Déductions	(1 140)	(1 767)	(13)	(2 920)
TOTAL	23 465	(14)	(18)	23 433
Impôt	7 822	(5)	(6)	7 811
Contribution additionnelle	234	(1)		233
Crédits d'impôt	(38)			(38)
Impôt sur les sociétés	8 018	(6)	(6)	8 006

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires		1859	124			1 735
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés	13				13	
Congés Payés	214		8		222	
Autres	1 778			571	1 207	
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite	232		34		266	
Provision FDC	241		914		1 155	
Levée Option CB	609			609		
4. Produits non taxables temporairement						
Plus-values en sursis d'imposition		2 271	152			2 119
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	3 087	4 130	1 232	571	3 472	3 854
II. ÉLÉMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables						
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

26. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Devises

L'engagement d'achats de devises au 31/08/2017 auprès de Financière Vivarte (société du groupe Novartex) représente 3 801 K US \$ soit 3 552 K€ (au cours de couverture).

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

BANQUES	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES	GARANTIES A 1ERE DEMANDE
BNP PARIBAS	253		
CADIF	461		
B.E.S.V	1 809		
Euler HERMES	154		
TOTAL	2 677		

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES
57 Divers Bailleurs	2 677	
TOTAL	2 677	

Crédits documentaires

Néant

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal depuis le 26 septembre 2017.



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Besson Chaussures S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2017
Besson Chaussures S.A.S.
1, rue des Frères Montgolfier - 63170 Aubière
Ce rapport contient 30 pages
GM-174-038



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Besson Chaussures S.A.S.

Siège social : 1, rue des Frères Montgolfier - 63170 Aubière
Capital social : € 19 932 360

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2017

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Besson Chaussures S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des immobilisations incorporelles et des stocks tels que définis dans les notes 3, 5 et 10 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Par ailleurs, la note 2 « Règles et méthodes comptables – Application du principe de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels expose la situation d'endettement et de trésorerie du Groupe au 31 août 2017 ainsi que le contexte dans lequel les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note correspondante de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard du contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

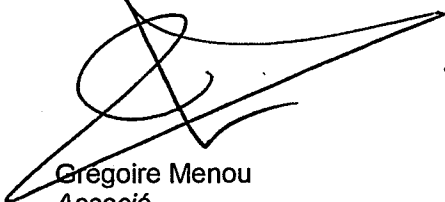


Besson Chaussures S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris la Défense, le 19 décembre 2017

KPMG Audit IS



Grégoire Menou
Associé

BESSON CHAUSSURES

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 19 932 360 euros

Siège social : 1, rue des Frères Montgolfier – 63170 AUBIERE

304 318 454 RCS CLERMONT-FERRAND

(ci-après la "Société")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 21 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-et-un décembre,
au siège social,

La Société VIVARTE, société par actions simplifiée, au capital de 180 552 836 euros, ayant son siège social 28 avenue de Flandre – 75019 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 308 449 024, représentée par son Président NOVARTEx, elle-même représentée par son Président, Monsieur Patrick PUY, associée unique (l'« Associé Unique ») de la Société BESSON CHAUSSURES, a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

.../...

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à :

15 168 916 ,70 euros

- à la distribution de dividende pour : 15 148 593,60 euros
 - ⇒ soit un dividende de 11,59 € à chacune des 1 307 040 actions composant le capital social ;
- le solde, au compte « report à nouveau » : 20 323,10 euros

Après affectation, le compte « report à nouveau » sera porté à 4 777 231,55 euros

Le dividende sera mis en paiement à partir du 22 décembre 2017.

Le Président rappelle qu'au titre des trois précédents exercices, le revenu assuré à chaque action, a été le suivant :

Exercices	Dividende distribué par action
2015 / 2016	15,31 €
2014 / 2015	néant
2013 / 2014	22,61 €

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

.../...

SIXIEME DECISION – Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal des décisions de l'Associé Unique pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

Extrait certifié conforme par le Président, François GIREAU



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
Service des Comptes Annuels
16, Place de l'Etoile
63000 CLERMONT FERRAND

Paris, le 17 janvier 2018

Adresse Postale :
Laurence WALGER
VIVARTE SERVICES
28 avenue de Flandre
75019 PARIS

Monsieur le Greffier,

En vue du dépôt des comptes de la société **BESSON CHAUSSURES** relatifs à l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2016 et clos le 31 août 2017, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint un exemplaire original des documents suivants :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels incluant le bilan actif/passif + compte de résultat + annexe aux états financiers,
- Affectation du résultat.

Vous trouverez, également joint à la présente, un chèque de 45,48 euros relatif aux frais de dépôt.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir le justificatif dudit dépôt à l'adresse postale indiquée ci-dessus, et vous prions de croire, Monsieur le Greffier, à l'assurance de nos salutations distinguées.



Laurence WALGER